

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Histoire des techniques artistiques (2HA1207)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Les conservateur-trice-s du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MahN), sous la direction de Chantal Lafontant Vallotton et Laurent Langer.

Contenu

La formation de base en histoire de l'art comprend deux enseignements dévolus aux techniques artistiques, conçus en étroite relation :

- 1) un enseignement d'histoire des techniques artistiques (semestre de printemps) et
- 2) des lectures d'oeuvres (semestre de printemps)

L'enseignement, exigeant un contact avec les artefacts, est donné en situation, au plus près des œuvres et des objets d'art, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Le propos est d'étudier le champ de l'histoire de l'art par une approche technique et matérielle, en portant l'attention sur les matériaux de l'art et sur les gestes qui les mettent en œuvre. Suivant Etienne Souriau (« Technique », in Vocabulaire d'esthétique, Paris 2010, p. 1415), la technique est « un procédé opératoire conscient, réglé, reproductible et transmissible » ; dès lors, une histoire des techniques peut également se déployer dans le sens d'une anthropologie, d'une histoire des gestes et des savoir-faire.

Chaque cours d'histoire des techniques est dispensé par un-e conservateur-trice au MahN devant l'objet (pièce originale) en développant une approche technique et matérielle. Au début de l'enseignement (env. 15 minutes), les étudiant-e-s ont la possibilité de poser des questions sur le contenu du PPT portant sur la technique enseignée ce jour. Les PPT de chaque cours sont mis à disposition deux semaines avant l'enseignement.

Les étudiant-e-s reçoivent une bibliographie comprenant des ouvrages de référence sur les techniques et les matériaux enseignés.

Forme de l'évaluation

L'enseignement est validé par une interrogation orale le 3 juin de 20 minutes (avec préparation de 20 minutes) portant sur deux objets exemplaires des techniques artistiques présentées au cours du semestre. Le calendrier des séances, publié au début de l'enseignement, est disponible sur le portail des cours.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec à l'interrogation orale, un second passage à l'oral (devant deux autres objets étudiés lors du semestre) a lieu pendant la première semaine de cours du semestre d'automne (pour les enseignements du semestre de printemps) ou pendant la 3e semaine de cours du semestre de printemps (pour les enseignements du semestre d'automne).

Documentation

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle. Des ouvrages sont également réservés pour ce cours en alvéole d'histoire de l'art (B2.N.65).

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Histoire des techniques artistiques (2HA1207)

Pré-requis

"Aucun prérequis. Il est toutefois conseillé aux étudiant-e-s de valider cet enseignement après la validation du pilier minimal à 30 ECTS."

Forme de l'enseignement

Cours frontal, en situation, avec participation active des étudiant-e-s.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Reconnaître théoriquement et pratiquement les spécificités des différentes techniques artistiques (peinture, sculpture, architecture, arts graphiques, arts précieux et appliqués, photographie, nouveaux médias, performance) ainsi que leur processus de création grâce à la confrontation avec les originaux
- Identifier décrire et situer les techniques dans le temps

Compétences transférables

- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit et à l'oral, aussi à un public non initié
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes